

Nouméa, le 10 avril 2020

## RECEPISSE

### *de déclaration de changement d'exploitant d'une installation classée*

\*\*\*

#### La présidente de l'assemblée de la province Sud,

Soussignée, **CERTIFIÉE** avoir reçu la déclaration de changement d'exploitant à la date du 10 septembre 2019 et complété le 20 avril 2020, du syndicat des copropriétaires de la résidence ATOLL, concernant l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées de la résidence ATOLL, sise 141 bis rue des frangipaniers (lots 603 et 604), commune du Mont-Dore, précédemment exploité par la SARL SM2L INVEST.

Le classement des activités de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

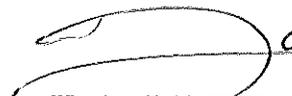
Rubrique	Désignation	Capacité	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
2753	Ouvrages de traitement d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées	260 équivalent -habitants	50 < nombre d'équivalent-habitants ≤ 500	Déclaration	Délibération 10277/DENV/SE du 30 avril 2009

Mesdames, Messieurs du Syndicat des copropriétaires de la résidence ATOLL sont tenus de se conformer à la délibération susmentionnée fixant les prescriptions applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article 415-6 du code de l'environnement de la province Sud.

En vertu de l'article 415-6 du code de l'environnement, il est rappelé que tout changement d'exploitant doit faire l'objet d'une déclaration à la présidente de l'assemblée de la province Sud dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation.

Pour la présidente et par délégation,  
La directrice du développement durable des territoires

  
**Karine LAMBERT**



DIRECTION DU  
DEVELOPPEMENT  
DURABLE DES  
TERRITOIRES

Service des Installations  
Classées, des Impacts  
Environnementaux  
et des Déchets

Bureau des Installations  
Classées pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des Artifices -  
Moselle  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :  
20 34 00

Télécopie :  
20 30 06

Courriel :  
3dt.contact@province-  
sud.nc

N°28897-2019/2-  
REP/DDDT